

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Trio Ltée.		Date d'inspection Le 21 juillet 2026
Nom de l'établissement Roche Papier Trio		Numéro de permis 2023127
Adresse 305 rue St George Moncton NB E1C 1W8		Numéro de téléphone (506) 874-4247
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 50	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux Les éléments suivants sont vérifiés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-personne éducatrice. -L'établissement a le nombre approprié de toilettes et de lavabos disponible et fonctionnel. -Des sièges percés et des tabourets sont fournis aux enfants. -Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clés. -L'alimentation. Les bouteilles d'eau sont disponibles pour les enfants en tout temps. -L'aire de jeu extérieur et le matériel de jeu extérieur. -Les effets personnels des enfants sont étiquetés, ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant et sont rangés séparément pour chaque enfant. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe le matin, les jeux libres à l'intérieur, les jeux dirigés (construire sa maison de rêve), le lavage des mains, la collation, la préparation pour aller à l'extérieur (changer les espadrilles, mettre la crème solaire et mettre la casquette ou chapeau), les jeux dirigés à l'extérieur (soccer), les jeux libres à l'extérieur, la lecture autonome pour les après-classes, le lavage des mains et le diner. Une discussion a eu lieu au sujet du 50% des personnes éducatrices qui doivent être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente. Une discussion a lieu au sujet de la date d'inspection du côté du prévôt des incendies. Les questions sont répondues sur les lieux.
--

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 juillet 2026

Date

original signé par
Nanncy Nirennold

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 23 juillet 2026

Date